









Révision quinquennale du Brevet de sécurité et de sauvetage aquatique

TARIFS:

Recyclage BNSSA:95€

Recyclage BNSSA

+ Stage de préparation : 190€









LA FORMATION

Le titulaire du B.N.S.S.A. qui souhaite prolonger la validité de son diplôme est soumis, tous les cinq ans, à une vérification de maintien des acquis, comprenant les seules épreuves parcours de sauvetage de 100 m et assistance à personne en difficulté. La validité de cinq ans du BNSSA, ainsi que celle de l'attestation de validation de maintien des acquis, s'entend d'année à année (année d'obtention plus cinq)

Important : pour effectuer le recyclage du BNSSA, vous devez être à jour de votre formation continue PSE.

Recyclage BNSSA simple

Cette formule comprends uniquement le passage de l'examen

Recyclage BNSSA + Stage de préparation

Cette formule comprends 5 jours de stage de préparation et la présentation à l'examen.



L'EXAMEN

Lors du recyclage BNSSA vous avez seulement 2 épreuves a repasser :

Épreuve 1: 100m combiné sauvetage en moins de 3min00 pour le recyclage (25m nage libre, 2x25m avec apnées de 15m, 25m remorquage mannequin)

Épreuve 2: Sauvetage d'une victime avec sortie d'eau et explication à l'oral des gestes de secours.

DATES DES FORMATIONS

CLIQUEZ ICI



CLIQUEZ ICI

